



## Paul-Antoine Lacour : « Le Plan de relance nous semble correctement calibré, mais l'incertitude plane sur les prochains mois »

*Délégué général de Copacel, Paul-Antoine Lacour réagit de manière globalement favorable aux conséquences, pour le secteur, des principales mesures du Plan de relance que le gouvernement a présenté début septembre. Toutefois, il s'inquiète du manque de tonus du marché papeter français.*

► **La Papeterie.** Comment les entreprises du secteur ont-elles traversé la période estivale et quel est leur niveau d'activité en cette rentrée ?

► **Paul-Antoine Lacour.** Malheureusement, les craintes que nous avons exprimées, début juin, lors de notre conférence de presse, ont eu tendance à se concrétiser. Après un niveau d'activité qui s'était, dans l'ensemble, bien maintenu pendant et après le confinement et le calme relatif – et habituel – de l'été, en ce début septembre, la demande manque de consistance et l'activité fléchit. Cette atonie de la demande s'inscrit dans un contexte européen où, pour de nombreuses sortes papetières, les prix sont orientés à la baisse. Typiquement, en juillet, la production française de papiers et cartons a reculé de 6,1 % par rapport à juillet 2019\*.

**La demande manque de consistance et l'activité fléchit.**

Le climat actuel est marqué par de fortes incertitudes. Deux types de scénarios sont possibles. Dans le premier, la consommation repart, la machine économique se remet en route et les entreprises investissent de manière marquée. Dans le second cas, les Français limitent leur consommation (moins d'achats

en ligne, de sorties au restaurant, etc.), continuent d'épargner par peur du lendemain et du chômage et les investissements demeurent limités. Ce type de comportement amplifierait l'atonie actuellement constatée. Nous en sommes là et bien malin celui qui peut anticiper les évolutions des prochains mois...

► **Cette situation est-elle identique dans toutes les sortes ?**

► Dans les papiers journal et graphiques, la crise est venue amplifier une réduction structurelle de la consommation, sans effet "rebond" après le déconfinement. Dans l'emballage, la tendance est également peu active. Dans ce segment, l'inquiétude est également alimentée par les surcapacités dues au lancement de plusieurs machines de papier pour ondulé (ppo) en Europe.

► **Comment les marchés des Papiers et cartons à recycler (PCR) et de la pâte marchande ont-ils évolué ?**

► Après une hausse spectaculaire en mars/avril, suivie d'une normalisation à la fin du premier semestre, les prix des PCR n'ont pas retrouvé leur niveau d'avant-crise et se situent actuellement sur un palier. Mais ce marché pourrait évoluer, à la hausse ou à la baisse, suite à l'arrivée des nouvelles capacités dans le ppo et à la dynamique de démarrage des

machines. Ce secteur est également sensible aux tendances macro-économiques et notamment à l'évolution du marché chinois, dont on espère qu'il va absorber une partie des nouvelles capacités. Enfin, la stabilité est de mise dans la pâte marchande, avec, toutefois, un repli des cours sur ce marché globalisé, si l'économie mondiale ne repart pas franchement.

► **Du point de vue sanitaire, comment la situation a-t-elle évolué dans le secteur ?**

► Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, sauf cas particuliers, le gouvernement impose le port généralisé du masque dans toutes les entreprises. Pour le personnel de production, ce type de décision, ainsi qu'une batterie de procédures sanitaires spécifiques, avaient été assez largement mis en place pendant le confinement. Quant aux personnes en télétravail, elles sont pour beaucoup revenues sur site dès le mois de juin. Les entreprises ont donc appris à "vivre avec" cet ensemble de mesures sanitaires. Par ailleurs, le très petit nombre de déplacements professionnels est à souligner : ils sont vraiment limités aux situations pour lesquelles il n'est pas possible de s'organiser autrement.

Toutefois, au cours de l'été, le virus s'est répandu sur l'ensemble du territoire, y compris dans des régions jusqu'alors plutôt épargnées, comme le Sud-Est et le Sud-Ouest. Les usines pourraient ainsi devoir gérer des cas de Covid ou des cas contacts plus nombreux. Cette épée de Damoclès a donc pris de l'ampleur.

► **Le 3 septembre, le gouvernement a présenté son Plan de relance de 100 Md€ dont 30 Md€ sont consacrés à l'écologie,**

**34 Md€ à la compétitivité et 36 Md€ à la cohésion. Quelle est votre réaction quant à son architecture globale ?**

► Ce Plan est bien conçu car il cible surtout l'offre, l'accent étant mis sur les entreprises. Certaines des mesures présentées dans le volet "écologique" auront aussi un impact favorable pour notre secteur. Ce Plan est donc de nature à accroître la compétitivité des entreprises et à favoriser les investissements. Mais il faudra du temps pour que les effets de certains de ces dispositifs soient tangibles.

**Les usines pourraient devoir gérer des cas de Covid ou des cas contacts plus nombreux. Au cours de l'été, cette épée de Damoclès a pris de l'ampleur.**

## Entretien

**Ce Plan est de nature à accroître la compétitivité des entreprises et à favoriser les investissements. Mais il faudra du temps pour que les effets de certains de ces dispositifs soient tangibles.**

► Les impôts de production vont baisser de 20 Md€ au total, en 2021 et 2022...

► La baisse de la fiscalité de production faisait partie des demandes historiques des fédérations industrielles, dont Copacel. En fait, la crise sanitaire a eu un effet amplificateur des mesures que les Pouvoirs publics préparaient, en début d'année, dans le cadre du Pacte productif. Les verrous financiers qui existaient ont sauté et ce qui n'était pas possible en février (baisse de la CVAE...) l'est devenu.

► Outre ce volet "Compétitivité", de nombreuses mesures ont été annoncées en faveur de la "Transition écologique". Quelles en seraient les conséquences sur le secteur ?

► Ce Plan contient effectivement des mesures en faveur de la décarbonation et de l'efficacité énergétique. En matière d'économie circulaire, l'utilisation des CSR sera encore encouragée. Cependant, un focus important est porté sur le plastique et sur son recyclage et il faudra veiller à une juste répartition des fonds entre les différentes filières de matériaux. De notre point de vue, les fonds publics doivent être investis pour aider le développement de matériaux alternatifs et non uniquement pour favoriser le recyclage du plastique dans des usages où ce matériau sera finalement interdit.

**200 M€ sont prévus pour la sylviculture et la dynamisation de la récolte du bois. L'encouragement d'une sylviculture dynamique va dans le sens des attentes de notre industrie.**

Par ailleurs, 200 M€ sont prévus pour la sylviculture et la dynamisation de la récolte du bois, notamment dans les massifs où les forêts sont dépérissantes. L'encouragement d'une sylviculture dynamique va dans le sens des attentes de notre industrie. Notons également que des opportunités pourront être saisies dans la chimie du bois, dans certaines opérations de R&D pour les produits biosourcés (fonds du Programme d'investissement d'avenir ou PIA), le fret ferroviaire ou l'hydrogène vert. D'autres

mesures visent aussi les clients de nos clients, par exemple, dans la presse et l'édition. Enfin, notre secteur voit d'un très bon œil toutes les dispositions en faveur du recrutement des apprentis, de l'embauche des jeunes ou de la préservation du capital humain (chômage partiel de longue durée notamment).

► Comment réagissez-vous aux dispositifs favorables aux relocalisations ?

► Ce terme est ambigu car il sous-entend l'idée de construire des usines *greenfield* dans des secteurs inexistants. Nous parlons pour notre part de hausse des capacités et de réindustrialisation car notre pays est structurellement déficitaire en pâtes, papiers et cartons. On peut notamment relever, dans le volet "Compétitivité", des appels à projets dédiés à plusieurs domaines : santé (pharmacie...), électronique, intrants critiques pour l'industrie, agroalimentaire et applications industrielles

### >>> Parmi les principales mesures du Plan de relance qui concernent le secteur papetier...

#### ■ **Compétitivité.** Baisse des impôts de production (20 Md€)

• Aides à l'innovation et projets d'innovation des filières stratégiques (PIA) : 1,95 Md€ • Soutien aux projets industriels dans les territoires (400 M€) • Soutien aux investissements dans cinq secteurs stratégiques (santé, intrants critiques pour l'industrie, électronique, agroalimentaire et applications industrielles de la 5G) avec 600 M€ d'ici 2022, dont 100 M€ dès 2020 • Investissements en fonds propres (PIA) : 500 M€ • Soutien aux industries culturelles et créatives (PIA) • Préservation de l'emploi de R&D (300 M€)

#### ■ **Ecologie.** Décarbonation de l'industrie (1,2 Md€) •

Investissement dans le recyclage et le réemploi (dont accompagnement de la filière "Plastique") : 226 M€ • Modernisation des centres de tri/Recyclage & valorisation des déchets : 274 M€ • Forêts : 200 M€ • Développement de l'hydrogène vert : 2 Md€ (7 Md€ d'ici 2030) • Technologies vertes : 3,4 Md€ pour le soutien au développement des marchés clés dans l'hydrogène, le recyclage et la réincorporation de matériaux recyclés, les produits biosourcés et biocarburants, les agro-équipements pour la transition écologique et la décarbonation de l'industrie (PIA) • Ferroviaire (aide SNCF Réseau, fret, etc.) pour un total de 4,7 Md€

■ **Cohésion.** Activité partielle de longue durée et formation des salariés en activité partielle : 7,6 Md€

de la 5G (cf. encadré). Dans l'agroalimentaire, la question des emballages biosourcés pourrait être traitée. Pour la santé, les papiers à usages médicaux (typiquement les masques chirurgicaux) pourraient aussi être concernés. Pour conclure, il faut toutefois rappeler que le diable se niche souvent dans les détails. Notre rôle consistera à aider les entreprises à décrypter et à s'approprier ces outils, car certains fonds publics seront rapidement mis à disposition des acteurs économiques. Il serait dommage que les papeteries qui ont des projets ne saisissent pas ces opportunités. Enfin, nous serons aussi attentifs à ce que d'autres initiatives – comme, par exemple, le projet de loi qui intégrera pour partie les conclusions de la Convention citoyenne sur le climat – ne s'inscrivent pas à rebours des dispositifs salutaires de ce Plan.

**Notre souhait est que les dispositifs de ce Plan soient clairs, simples et pas trop chronophages pour les entreprises qui souhaitent répondre à des appels à projets.**

**Propos recueillis par V. L.**

(\*) Les résultats de la production papetière française sur 12 mois glissants sont présentés dans le tableau de bord p. 27 dans cette édition.